

Monsieur le Ministre de l'Écologie,

Le Conseil général des Yvelines projette d'installer un nouveau circuit de Formule 1 sur l'un des principaux captages d'eau potable d'Ile de France. Pire, l'espace préempté pour ce projet se réalise aux dépens de terres initialement réservées à l'agriculture biologique.

Le contre-exemple que représente ce « sport » en matière climatique, énergétique, agricole et sonore nous amène à vous demander de tout mettre en œuvre afin d'empêcher ce projet bien éloigné de l'esprit du Grenelle de l'environnement. Le plan de relance adopté par le Gouvernement ne peut durablement gaspiller l'argent public pour des projets futiles et manifestement peu conformes aux attentes du public. L'hostilité des riverains à l'égard de ce projet de circuit qui s'apparente à une infrastructure de prestige m'amène à vous demander de surseoir à toute autorisation favorable. Vous remerciant par avance de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ces demandes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Nom/Prénom
Adresse
Code postal Ville
Signature :

Monsieur le Président du Conseil général des Yvelines,

Le Conseil général des Yvelines que vous avez l'honneur de présider semble prêt à investir 122 millions d'euros dans un projet d'infrastructure sportive qui ne sera utilisé que quelques jours par an. En période de crise économique, il nous apparaît pour le moins peu raisonnable d'investir autant d'argent public dans une infrastructure de prestige qui aura par contre le mérite de produire une cohorte de nuisances de tous ordres pour un bénéfice économique loin d'être assuré. Nous regrettons que vous n'ayez pas cru bon devoir écouter les riverains mobilisés contre ce projet. Pire, en promouvant ce type de spectacle, vous semblez oublier que la relance de l'économie ne pourra plus se faire au détriment de l'écologie. Promouvoir un « sport » automobile qui met en scène des bolides énergivores et *climaticides* est à mille lieues de ce que nécessite l'économie de demain. Nous espérons que vous saurez faire preuve de lucidité en cessant de soutenir un projet sans avenir. Vous remerciant par avance de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ces demandes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations écologiques.

Nom/Prénom
Adresse
Code postal Ville
Signature :

> Renvoyer cette carte est indispensable pour évaluer l'impact de l'Alerte
Merci de votre soutien !

- J'ai adressé une carte pétition au Ministre de l'Écologie et au Conseil général des Yvelines
- Je commande exemplaire(s) de cette Alerte pour un coût de 0.30 euro l'ex. port compris
- Je commande lot(s) de 8 cartes postales illustrées pour un coût de 5 euros le lot port compris

Pour garantir l'indépendance financière d'Agir pour l'environnement, je participe aux frais engagés et je fais don de €.
Au total, je verse € à l'ordre d'Agir pour l'environnement. >>>> Signature

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de « Agir pour l'Environnement »
En effectuant un don à Agir pour l'Environnement, vous pouvez déduire de vos impôts 66 % de la somme versée.

Nom/Prénom/Courriel
Adresse
Code postal Ville
Signature :



ALERTE

N° 7

Hiver 2009

www.agirpourenvironnement.org

Formule 1 : le début de la « Flins » ?

Les courses automobiles font partie de ces sports dont l'exemple véhiculé fleure bon l'anachronisme. C'est ainsi que la mise en scène d'automobiles surpuissantes vante implicitement les mérites de la vitesse et du gaspillage énergétique et climatique.

Mais pour que ces bolides puissent atteindre les vitesses requises au bon déroulement de ce spectacle télévisuel et commercial, un ruban d'asphalte doit être déroulé, la plupart du temps sur des terres agricoles, engendrant une concurrence entre les usages de ces terres. Ces circuits de Formule 1 imposent généralement la préemption d'espaces productifs à vocation agricole et alimentaire au bénéfice exclusif d'un usage qui engendrera nuisance et pollution.

Sans concertation aucune, le Président du Conseil général des Yvelines a décidé d'imposer son projet et d'investir plus de 122 millions d'euros d'argent public dans la construction d'un nouveau circuit de Formule 1 à Flins. Le projet de circuit, en plus d'être prévu sur des terres dédiées à l'agriculture biologique se situerait aussi sur des points de captage de la deuxième nappe phréatique d'Ile-de-France qui alimente près de la moitié des Yvelines et des Hauts-de-Seine en eau potable !!!

Cette infrastructure de prestige est imposée contre l'avis des riverains qui, du coup,

se mobilisent. A raison ! Ces options d'un autre temps qui visent à promouvoir, non pas l'automobile en tant que moyen de déplacement, mais des véhicules surpuissants exhortant les automobilistes à appuyer sur l'accélérateur, doivent rencontrer une opinion publique mobilisée.

C'est la raison qui nous conduit à vous proposer ce document de mobilisation citoyenne visant à obtenir le retrait pur et simple de ce projet inutile, coûteux et pour tout dire ringard !



Pour en savoir plus :
www.collectif-flinssansf1.org

Agissez maintenant

participez à la campagne avant le 30 juin 2009 en envoyant les cartes-pétitions au Ministre de l'Écologie et au Président du Conseil général des Yvelines

Une DÉMOCRATIE court-circuitée

Au travers d'un amendement de circonstance, deux sénateurs ont cherché à imposer de façon expéditive et sans débat, un circuit de Formule1 dans les Yvelines ! En service commandé, ces deux sénateurs espèrent ainsi obtenir par la loi ce que le Président du Conseil général des Yvelines n'arrive pas à imposer aux riverains du projet. Alors que la mobilisation locale ne faiblit pas, le Président du Conseil général des Yvelines semble vouloir agir à la vitesse de la Formule 1, au risque d'aboutir à une sortie de route anti-démocratique !

Un CLIMAT de défiance

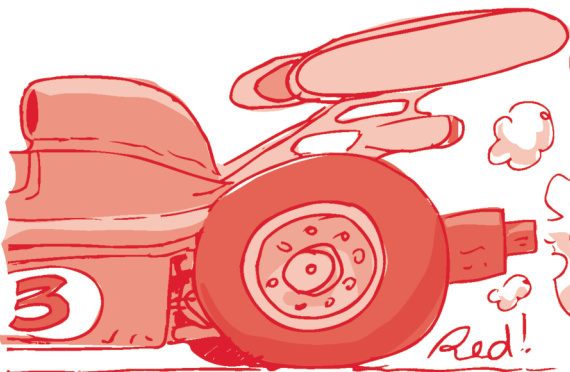
Alors même que l'Union européenne vient d'adopter un règlement imposant une baisse des émissions de gaz à effet de serre des véhicules particuliers dès 2012, n'y-a-t-il pas quelque chose de contradictoire à vouloir construire un circuit sur lequel, dès 2011, des bolides gaspilleraient, entre 75 et 100 litres aux 100 km ? Dans la bouche de certains élus, les discours favorables à l'environnement ressemblent à s'y méprendre à de la publicité faussement écologique.

De l'EAU dans le gaz

Plus de 400 000 Franciliens doivent leur eau potable au deuxième plus grand captage des Yvelines. Celui-ci est situé sur l'espace préempté pour réaliser les travaux qui pourraient aboutir à la réalisation de ce nouveau circuit (qui viendrait s'ajouter aux deux circuits déjà existant en France !). Il est à croire que l'attrait dont fait l'objet ce « sport » mérite toutes les atteintes à l'environnement.

La F1 de la BIO ?

Avec moins de 2 % de surfaces agricoles dédiées à l'agriculture biologique, la France fait figure de pays particulièrement rétif à ce mode cultural pourtant respectueux de l'environnement et de la santé des consommateurs. Prenant conscience de son retard, la profession agricole avec le concours de l'Agence des Espaces Verts s'est attachée à installer trois agriculteurs sur 140 ha à Flins et aux Mureaux. Non constructibles et réservées à un usage agricole, ces terres ont pourtant été préemptées par l'Etablissement public foncier des Yvelines pour accueillir un circuit de Formule 1 ! Les engagements du Grenelle de l'environnement visant à porter la superficie de terre cultivée en bio à 6 % d'ici à 2012 semblent devoir être sacrifiés sur l'autel de la « Formule1 »...



tarif
postal
en
vigueur

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
246, BOULEVARD SAINT GERMAIN
75007 PARIS

tarif
postal
en
vigueur

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES
2, PLACE ANDRÉ MIGNOT
78012 VERSAILLES CEDEX

Optez pour le prélèvement automatique mensuel

■ Je souhaite recevoir en cadeau un lot de 10 cartes postales écologiques

► J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, un montant de € par mois.
Pour suspendre le prélèvement, il me suffit de le faire savoir par simple demande écrite à « Agir pour l'Environnement »
N° national d'émetteur : 445093

ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Nom de votre agence bancaire ou CCP
Adresse
Code postal Ville

TITULAIRE DU COMPTE (indiquez ci-dessous votre adresse)

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville

COMPTE À DÉBITER (voir votre RIB ou RIP)

Code établissement | | | | | | | | | | N° de compte | | | | | | | | | | Code guichet | | | | | | | | Clé RIB | | | |

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Réf. DK. 445093.0605031845141
Agir pour l'Environnement : 2, rue du Nord - 75018 Paris

DATE ET SIGNATURE

obligatoire :

► Joindre également un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

Coupon réponse à renvoyer à : Agir pour l'Environnement • 2, rue du Nord • 75018 Paris